

Université libre  
de  
Bruxelles.

Bruxelles, le 14 août 1919

Conseil d'Administration

52/01/05

Monsieur le *Secrétaire*

Désireux d'encourager chez les Etudiants la visite studieuse des riches collections artistiques, littéraires et scientifiques que Bruxelles a le privilège de posséder le Bureau de l'Université se propose d'insérer dans le programme des cours de l'année académique 1919-1920 de brèves indications relatives aux heures (et éventuellement aux conditions) auxquelles le public peut avoir accès aux *Musées royaux de peinture et de sculpture*.

Je vous serais très obligé, Monsieur le *Secrétaire*, si vous vouliez bien me faire parvenir, le plus tôt possible, ces renseignements en ce qui concerne les *Musées royaux*.

Veillez agréer, avec mes remerciements, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

Le Recteur,

*Shuler*